



**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
BAGNOLS  
N° 16**

Le 26 février 2018

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 02 février 2018**

Excusés : Jean-Louis GOIGOUX (pouvoir partiel à Sylvain GOIGOUX), Lydia GIRAUDET.

Absents : William GARENNE, Anne MEUNIER.

**I. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Le Conseil municipal approuve la nouvelle modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense relative aux compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires. **Vote : 5 pour – 3 abstentions.**

**II. SUBVENTION A L'ASSOCIATION "BAGNOLS FETE LE ST NEC'**

Le Conseil municipal décide d'allouer une aide financière d'un montant de **10 000 €** à l'association Bagnols fête le St Nec' pour l'organisation du Concours du St-Nectaire le 05 août 2018. **Vote : 5 pour.**

*Messieurs Eric MATHIEU, Philippe CHASSARD et Jean-Louis GOIGOUX ne prennent pas part au vote.*

**III. PARTICIPATION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES**

Le Conseil municipal décide de rembourser la totalité des frais de transports scolaires aux familles de la Commune dont les enfants fréquentent le RPI Bagnols - Larodde pour les années scolaires 2016-2017 et 2017-2018. **Vote : 7 pour.**

**IV. MOTION DE SOUTIEN AU PASTORALISME**

Le Conseil municipal adopte la proposition de motion de soutien au pastoralisme et à l'élevage en plein air face à l'arrivée imminente du loup dans le Puy de Dôme. **Vote : 7 pour.**

**V. MOTION DE SOUTIEN AU MAINTIEN DE LA COUR D'APPEL DE PLEIN EXERCICE A RIOM**

Le Conseil municipal de BAGNOLS sollicite de Madame la garde des Sceaux le maintien de la Cour d'Appel de plein exercice à Riom. **Vote : 7 pour.**

**VI. DELEGUE AU CONSEIL D'ECOLE**

Le Conseil municipal désigne **Sylvain GOIGOUX** pour remplacer Anne MEUNIER au sein du Conseil d'école. **Vote : 8 pour.**

**VII. SUBVENTION FIC (FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL)**

Le Conseil municipal décide de présenter le projet de rénovation de la salle des fêtes estimé à **377 000 € hors taxes** au Conseil Départemental et de déposer le dossier de demande de subvention (d'un **montant de 30 000 €**) au titre du programme de **FIC 2018**. **Vote : 8 pour.**

**VII. QUESTIONS DIVERSES**

1/ Lecture du courrier de l'association Nature et Petit Patrimoine de Bagnols.

2/ Le comité des fêtes propose d'organiser la Fête du Cheval sur 2 jours et demande au Conseil municipal d'y réfléchir.

## INFORMATIONS DIVERSES

### BILAN DE LA REGIE DU CAMPING MUNICIPAL

REGIES	2017	2016	2015
Emplacements et locations directes	26 646 €	21 473 €	21 872 €
Locations par la Centrale de réservation	34 288 €	28 648 €	36 144 €
Total	<b>60 934 €</b>	<b>50 121 €</b>	<b>58 016 €</b>

### ETAT-CIVIL

Actes **contenus** dans le registre d'**Etat-civil 2017** :

**3 naissances** dont Violette HEGAY – Bastian TISSIER REINHARDT.

**1 mariage** : Justine BOURBON et Thomas DELOUTE.

**2 actes de décès** : René AUBERT – Denise MONESTIER Vve GUILLAUME.

**6 transcriptions de décès** : Jean Pierre BOYER – Jeannine GAUME – Alice GRAVIERE Vve VERDIER – Anne-Marie LEOTY – Lucien RAYNAUD – Marie-Thérèse SERRE Vve MANARANCHE.

**En 1967** : 14 naissances – 7 mariages – 16 décès - **En 1917** : 18 naissances – 7 mariages – 34 décès.

### NOUVEL OFFICE DE TOURISME

La fusion de l'Office de Tourisme Terres Dômes Sancy avec l'Office de Tourisme Sancy Artense est effective depuis le 2 octobre 2017. Ce nouvel **Office de Tourisme** se nomme **Auvergne Volcansancy**, son siège administratif est situé à La Tour d'Auvergne (Route de Bagnols).

Il comprend 4 bureaux d'accueil : La Tour d'Auvergne, Orcival, Tauves et Saint Sauves.

Sous forme d'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), il est administré par un comité de direction. Madame Michelle GAIDIER a été élue Présidente.

### LA CROIX ROUGE FRANCAISE A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances.

Une campagne de sensibilisation en porte à porte aura lieu à Bagnols **du 19 février au 17 mars 2018**, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Elle pourra intervenir entre 10 heures et 20 heures du lundi au vendredi et de 10 heures à 18 heures le samedi. Elle a pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers **mais ne fer a pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques**. Merci du soutien que vous apporterez à la Croix-Rouge française.

### RAPPEL

Il est rappelé que **les dépôts sauvages d'ordures ou de détrit**us de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants, cartons, gravats...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères **sont interdits** sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la Commune. Les infractions sont passibles de poursuites et de pénalités dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur tel que le Code pénal art R632-1 et R 644-2.

**La déchèterie est ouverte les mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.**

### CEREMONIE DU 19 MARS

Le **dépôt de gerbe** au monument aux morts aura lieu **Dimanche 18 mars 2018 à 11 heures**. Toute la population est invitée à assister à cette cérémonie.

### CONCOURS DU SAINT-NECTAIRE 2018

Une réunion publique  
pour l'organisation du **Concours du Saint-Nectaire** à Bagnols **le 05 août 2018** aura lieu  
**le vendredi 6 avril 2018 à 20 h 30 à la salle des fêtes**  
en présence de **l'Interprofession du Saint-Nectaire (ISN)**.  
Venez nombreux pour que Bagnols soit une commune réputée dynamique. Merci d'avance.